FIEEC

FEDERATION DES INDUSTRIES ELECTRIQUES, ELECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

365 JOURS À LA FIEEC

Rapport d'activité annuel
2017/2018

SOMMAIRE

Édito P.4

Présentation de la Fédération P.7

Nos missions 8
Chiffres clés 9
Nos membres 10

Les actions clés de la Fédération P.11

Bâtiment 12
Energie et efficacité énergétique 14
Données personnelles 16
Economie circulaire 18
Industrie du futur 20
Numérique 22
Sécurité numérique 24
Consommation 26
Focus : Objectif Fibre 28
Focus : Filière électronique 29
Surveillance du marché 30
Normalisation 32
RSE 34
Relations commerciales 36
Formation et attractivité 38
Mobilité 40
Silver économie 42
Innovation 44
Compliance 46
Europe 48
International 50

Les grands évènements P.53

« NOTRE SECTEUR A LE PRIVILÈGE D'ÊTRE AU COEUR DES TRANSFORMATIONS EN COURS ET D'AVOIR ÉTÉ PRÉCURSEUR DANS L'IDENTIFICATION DE CE CHANGEMENT DE PARADIGME »

ÉDITO

PAR GILLES SCHNEPP, PRÉSIDENT

L'année qui vient de s'écouler représente, à plusieurs titres, un tournant dans la vie de notre Fédération.

Elle a d'abord été marquée par le changement de Délégué Général de La FIEEC. Ainsi, Benoît LAVIGNE, auparavant Délégué Général d'IGNES a t'il été nommé au poste de Délégué Général de l'organisation. Cette transition importante, qui se déroule dans les meilleures conditions, permettra de capitaliser sur les fondements très solides posés tout au long de la dernière décennie et d'adresser de manière innovante les nombreux défis à venir.

Au vu du changement politique et institutionnel et des nombreuses évolutions législatives et règlementaires qui en ont découlé, notre engagement pour porter les **ambitions de la profession** et une **vision renouvelée du secteur** des électro technologies s'est intensifié. Associer judicieusement les actions de savoir-faire et de faire savoir nous a permis d'apparaître, auprès des pouvoir publics, comme un **interlocuteur unifié et incontournable** dans la réflexion et la mise en œuvre des différentes volontés politiques. À chaque étape du processus décisionnel, la FIEEC a ainsi su se montrer **force de propositions** en faisant valoir auprès des différents protagonistes de son écosystème son approche transversale et innovante.

Notre message est clair : les révolutions numérique et énergétique portées par notre profession impactent tous les secteurs d'activité et demandent à ce titre une approche intégrée et globale. Il est aujourd'hui impératif de capitaliser sur les acteurs de nos filières afin de répondre aux besoins et défis de notre société en matière de santé, de sécurité ou encore de gestion énergétique.

Au-delà de nos activités, c'est une véritable réflexion sur notre rôle et notre place en tant qu'acteurs industriels qui a été engagée par les pouvoirs publics. Nous croyons, depuis toujours, à la **responsabilité de nos organisations** vis-à-vis de leur écosystème et des différentes parties prenantes. C'est pourquoi, nous avons mené, depuis de nombreuses années déjà, une réflexion sectorielle poussée sur le concept de capitalisme responsable et l'application d'une stratégie de RSE au sein de nos filières. Ceci afin de faire de la RSE le fondement d'un modèle économique vertueux et porteur d'une croissance durable.

Ainsi, nous souhaitons saluer l'apport et le soutien précieux de nos membres et de nos différents partenaires qui, cette année encore, ont permis la réalisation de ces actions collectives. Leur investissement continu représente la clé du succès de notre organisation. À ce titre, il apparaît capital de renforcer les synergies au sein de la Fédération afin d'inscrire notre profession au cœur des enjeux de demain et de répondre, d'une seule voix, aux défis qui nous attendent.

NOMINATION
BENOÎT LAVIGNE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Titulaire d'un troisième cycle en communication politique à la Sorbonne, Benoît LAVIGNE a travaillé durant plus de dix ans dans le secteur du numérique et des nouvelles technologies.

En 2008, il rejoint le MEDEF pour prendre en charge les sujets liés au développement de l'économie numérique. Benoît LAVIGNE est ensuite recruté par les Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécuritaire (IGNES) ; organisation dont il prend les rênes à partir de 2013.

En avril 2018, il rejoint la FIEEC en qualité de Délégué Général.

« À l'heure de faire le bilan de cette année passée, nous tenions à remercier très chaleureusement Eric JOURDE, qui a quitté ses fonctions de Délégué Général en avril dernier afin de rejoindre la Fédération Française du Bâtiment. Nous souhaitons lui exprimer toute notre reconnaissance pour son implication continue et sans faille au service de l'action collective et de la vie de la Fédération durant ces 17 dernières années. »

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

NOS MISSIONS

PROMOUVOIR et défendre les industries électriques, électroniques et de communication pour assurer les bonnes conditions de leur développement et valoriser leur rôle central dans notre pays.

PROPOSER les réformes nécessaires, anticiper et participer activement aux nombreuses réflexions et évolutions réglementaires qui présentent un impact sur l'activité de notre secteur.

ACCOMPAGNER les entreprises et clarifier l'application des règles techniques et juridiques, notamment par l'élaboration de bonnes pratiques professionnelles.

RASSEMBLER les acteurs du secteur pour offrir à l'administration un interlocuteur incontournable, légitime, et seul à même de dégager une vision unitaire et prospective sur l'industrie de demain.

REPRÉSENTER le secteur des industries électriques, électroniques et de communication afin d'offrir des contacts privilégiés auprès des décideurs politiques nationaux et européens.

CHIFFRES CLÉS

22

syndicats professionnels

7

membres associés

3000

entreprises

400 000

salariés

100 milliards

d'euros de chiffre d'affaires

NOS MEMBRES

Membres associés

LES ACTIONS CLÉS DE LA FÉDÉRATION

BÂTIMENT

“

La FIEEC et ses membres sont mobilisés pour que le projet de loi ELAN permette aux solutions innovantes de notre secteur de trouver leur expression sur le marché national. Nos propositions portent en particulier sur l’importance d’entériner la **généralisation**, à terme, des **bâtiments connectés** contribuant à renforcer la p**erformance environnementale**, le confort d’usage, la qualité de l’air intérieur, et sources de **nouveaux services numériques**.

”

Sophie BRETON
Vice-présidente Bâtiment - FIEEC
Présidente - IGNES
Directrice Générale - HAGER France

PRÉSENTATION & ENJEUX

La filière du bâtiment est au cœur des enjeux environnementaux et sociétaux. Face aux défis de l'urbanisation, de la croissance démographique, du vieillissement de la population et du changement climatique ; notre profession porte une vision du **bâtiment durable**, déclencheur d'une **civilisation urbaine pérenne** qui permette l'intégration des différentes fonctions de la ville: habitat, travail, transport, réseaux de communication…

Demain, les bâtiments seront des maillons du système énergétique, capables d'autoconsommer, de stocker et de partager l'énergie produite localement. Ils seront également connectés et sources d'innovation numérique **au service des occupants**. Notre profession est ainsi mobilisée depuis de nombreuses années pour favoriser le déploiement des solutions et innovations portées par l'industrie française et européenne.

À ce titre, la montée en compétence des acteurs de la filière est capitale pour tirer le meilleur parti des technologies et assurer la **satisfaction des utilisateurs finaux**.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

La FIEEC et les membres du Comité de liaison sur le bâtiment ont maintenu leur mobilisation et apporté leur expertise collective dans la définition des politiques publiques relatives à la construction.
La FIEEC contribue ainsi à sensibiliser les parlementaires dans le cadre du projet de loi ***portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique*** en cours d'examen en développant plusieurs propositions afin de permettre aux solutions innovantes de notre secteur de trouver leur expression sur le marché national dans un **cadre législatif favorable**.

Partenariats

- La FIEEC est signataire de la Charte «*Bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains*» qui marque le soutien de l'État aux initiatives visant à déployer des bâtiments connectés et l'engagement à participer au suivi de ces bâtiments en vue d'en faire une pratique courante ;
- La FIEEC est également engagée dans la Charte « ***BIM 2022*** » aux côtés du Ministère de la Cohésion des territoires, du Conseil supérieur de la Construction et de l'efficacité énergétique, et de l'ensemble des acteurs de la filière construction. Cet engagement volontaire vise la généralisation d'une construction numérique à l'horizon 2022.

Publications

Afin d'accompagner ses membres dans l'appropriation du BIM, la FIEEC a publié un **guide juridique de recommandations** pour la mise à disposition et l'utilisation en BIM des objets, produits et services des industries électriques, électroniques et de communication.

PROSPECTIVES 2018

- En 2018, ont débuté des travaux importants de 'refonte' du Code de la Construction et de l'Habitation voulue par le Parlement pour laisser davantage de place à l'innovation dans l'acte de construire. Notre profession poursuivra son investissement dans ces réflexions pour à la fois permettre de lever les barrières qui entravent le déploiement des innovations technologiques, tout en veillant à maintenir un **haut niveau de performance et de sécurité des bâtiments.**
- En parallèle, vont avoir lieu les travaux de transposition de la directive relative à la performance énergétique des bâtiments révisée, la mise en œuvre opérationnelle des chartes d'engagements volontaires, la poursuite des travaux de préparation de la future réglementation environnementale 2020 ainsi que la mise en œuvre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments.

ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2014, la FIEEC et l'ORGALIME sont mobilisées sur le paquet européen « *Une énergie propre pour tous* ». La révision de la directive relative à la performance énergétique des bâtiments, qui prend désormais en compte les systèmes de management de l'énergie, est un premier pas satisfaisant.
Nous devons poursuivre nos actions de **sensibilisation des institutions européennes et françaises** sur les textes en cours de rédaction et à venir. La FIEEC souhaite en effet contribuer à la construction d'une Union Européenne de l'énergie à la hauteur des **enjeux de la transition énergétique et numérique** et d'une France, leader dans le domaine des bâtiments intelligents, des *smartgrids* et de la lutte contre le changement climatique.

Christel HEYDEMANN
Vice-présidente électrique FIEEC
Présidente - GIMÉLEC
Présidente - SCHNEIDER ELECTRIC France

La rénovation énergétique des bâtiments, tertiaires et résidentiels est un enjeu majeur, tant sur le plan environnemental et énergétique que social. La FIEEC poursuit ses travaux pour favoriser la **reconnaissance des innovations technologiques**, notamment numériques, dans les politiques publiques liées à la performance énergétique et environnementale des bâtiments. Nous sommes favorables à **l'approche par objectifs de résultats** pour permettre de relever les défis environnementaux et énergétiques de façon pragmatique, face aux réalités économiques des ménages, entreprises et administrations.

Loïc HEUZÉ
Président du GT Efficacité énergétique - FIEEC
Directeur des relations extérieures - DELTA DORE

PRÉSENTATION & ENJEUX

Au-delà de l'impératif environnemental, l'efficacité énergétique représente une formidable **opportunité de croissance et de création d'emplois** en France. Les technologies innovantes développées par les industriels membres de la FIEEC et mises en œuvre par la filière, constituent des éléments clés pour la réussite d'une transition énergétique et écologique efficace faisant du consommateur l'acteur principal de ce changement de paradigme.

La mise en œuvre de la loi *relative à la transition énergétique pour la croissance verte* de 2015, renforcée par le Plan Climat, annoncé en juillet 2017 par le ministre de la Transition écologique et solidaire, et les négociations sur le train de mesures européen « *Une énergie propre pour tous* » de 2016 , représentent ainsi des travaux d'envergure dont l'ambition doit être préservée.

Dans ce cadre, la FIEEC contribue à l'adoption et la mise en œuvre de **politiques publiques sources d'innovation et d'efficacité environnementale** au bénéfice des ménages, des entreprises et des collectivités territoriales.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

À travers sa présence dans de multiples instances nationales de concertation, notre profession est mobilisée pour apporter son expertise afin d'accélérer le déploiement des nombreuses solutions portées par l'industrie française et européenne à même de fournir des réponses aux nouveaux enjeux des citoyens, des entreprises, des industries et des administrations, tout en veillant à la neutralité technologique des orientations qui seront définies, et au développement des nouveaux usages de l'électricité.

Ainsi, la FIEEC participe activement aux travaux de révision de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** et de la **Stratégie Nationale bas carbone** qui doit permettre de préciser la trajectoire du pays vers une économie neutre en carbone à l'horizon 2050. La FIEEC porte en particulier une vision nouvelle de l'équilibre entre l'offre et la demande en énergie dans laquelle l'efficacité énergétique et le pilotage de la demande sont primordiaux afin de :

- réduire et optimiser les consommations énergétiques dans tous les usages ;
- développer les boucles locales d'énergie pour mutualiser l'énergie produite à l'échelle de quartiers, de campus, de villes... ;
- développer le stockage et l'autoconsommation de l'énergie.

PROSPECTIVES 2018

La FIEEC va poursuivre son action au sein du Comité de pilotage de l'expérimentation E+C- qui prépare la future réglementation environnementale 2020 des bâtiments neufs.

La FIEEC s'investit également dans la mise en œuvre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments, annoncé le jeudi 26 avril 2018 par le ministre de la Transition écologique et solidaire et le ministre de la Cohésion des territoires.

A l'échelle européenne, la FIEEC poursuit l'action menée au sein de l'ORGALIME pour la finalisation sans délai du paquet « *Une énergie propre pour tous* » afin de concrétiser les avancées positives inscrites dans la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

DONNÉES PERSONNELLES

“La protection des données, essentielle à l’essor du numérique, constitue un enjeu fondamental pour nos industries, c’est pourquoi la FIEEC s’est saisie du sujet en tissant un **partenariat étroit avec la CNIL** et en anticipant les effets du nouveau règlement européen sur la protection des données, bien en amont de son entrée en application le 25 mai 2018.”

Georges KARAM
Président - AFNUM
Président - SEQUANS COMMUNICATION

PRÉSENTATION & ENJEUX

Forte de son partenariat avec la CNIL depuis 2012, la FIEEC s'est mobilisée pour faire de cette thématique un de ses sujets forts de l'année 2017 afin d'accompagner au mieux ses adhérents dans l'appréhension et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation.

En effet, en 2016, l'adoption du **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) a placé le sujet des données personnelles au cœur des enjeux de nos industries. Les nouveaux principes institués par le règlement (*accountability, privacy by design* et *by default*...), ainsi que les nouveaux droits conférés aux utilisateurs (information renforcée, droit à la portabilité, à la limitation du traitement...) ont impulsé un processus inévitable de **mise en conformité** par les entreprises de nos secteurs. Cette démarche est exigeante mais essentielle pour nos professions qui doivent se l'approprier pour en faire un véritable **levier de compétitivité**. Le sujet est d'autant plus important qu'il concerne l'ensemble des acteurs économiques collectant des données personnelles, soit toute donnée permettant d'identifier directement ou indirectement, une personne physique.

Au même titre, la FIEEC suit également le règlement européen « *E-Privacy* » dont l'adoption a été différée.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Évènements institutionnels

- Mise en place, en septembre 2017, d'un **groupe de travail** sur les données personnelles afin d'échanger sur les enjeux et les difficultés de la mise en conformité des entreprises. En parallèle, participation active aux groupes et comités organisés par le MEDEF.
- Organisation de plusieurs évènements de sensibilisation, dont une **matinée-débat**, le 6 février 2018, en présence de la CNIL sur « *Le tournant décisif de la mise en conformité* », qui a permis de faire témoigner des entreprises, avocats et experts sur la démarche de mise en conformité.

Actions réglementaires

Auditions de la FIEEC, en janvier et février 2018, dans le cadre du projet de loi relatif aux données personnelles, visant à réviser la loi « *Informatique et Libertés* » de 1978, par les rapporteures, Paula FORTEZA, à l'Assemblée nationale, et Sophie JOISSAINS au Sénat. Diffusion des messages clés de la profession.

Publications

- Mise à jour du guide FIEEC sur les données personnelles et rédaction d'un document pratique à destination de ses syndicats ;
- Finalisation de deux packs de conformité en collaboration étroite avec la CNIL portant sur les véhicules connectés (octobre 2017) et la Silver économie (janvier 2018).

PROSPECTIVES 2018

En 2018 et 2019, la FIEEC continuera à suivre de près la mise en application effective du règlement européen sur les données personnelles et de la nouvelle loi française, afin de poursuivre l'accompagnement de ses adhérents et des entreprises de nos secteurs dans leur adaptation à ce nouveau cadre législatif.

La FIEEC prévoit la mise à jour du pack de conformité relatif aux « *smart grids* » élaboré avec la CNIL en 2014, afin qu'il soit conforme au règlement européen et continuera à relayer toute information utile aux entreprises des secteurs électriques et électroniques.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'enjeu de l'économie circulaire est majeur pour les industries électriques, électroniques et de communication : faire mieux avec moins de ressources pour permettre les transitions écologique, énergétique et numérique. Reconnue pour son expertise et son implication sur le sujet par les pouvoirs publics, **la FIEEC a pu intégrer le Comité de Pilotage de la feuille de route**. Nous poursuivrons cette dynamique et notre engagement dans le déploiement des actions au niveau national et européen au cours de l'année à venir.

Alexander LOHNHERR
Membre du CA - FIEEC
Président - GIFAM
Directeur Général - MIELE France

PRÉSENTATION & ENJEUX

L'économie circulaire se définit comme un système visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement à tous les stades du cycle de vie des produits.

Cette approche est à la croisée des enjeux environnementaux (efficacité des ressources et économie d'énergie), économiques (évolution des modèles économiques, renforcement de la relation client), de sécurité (pour les utilisateurs et les entreprises) et de maintien de la performance des produits tout au long du cycle de vie.

La profession a développé une expertise en la matière depuis de nombreuses années : qu'il s'agisse d'écoconception, de la limitation d'utilisation des substances dangereuses, de l'information environnementale ou encore de la mise en place des filières de responsabilité élargie des producteurs.

Opportunité de **création de valeur et de productivité** pour nos industries et pour leurs clients, l'économie circulaire leur permet ainsi de répondre aux enjeux environnementaux actuels par le développement de technologies et de services innovants. Dans ce cadre, la FIEEC est favorable au développement d'initiatives volontaires et de mécanismes d'incitation.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

- Au niveau européen :

- Participation, via ORGALIME, aux travaux du « *Paquet Déchets* » visant à réviser les directives cadre déchets, DEEE, piles et accumulateurs et emballages. Ces textes définissent notamment ce que doivent être les filières REP ;
- Participation aux travaux dans le cadre du « *Paquet Économie circulaire* ».

- Au niveau français :

- Forte contribution aux travaux de la feuille de route « *Économie circulaire* » menés sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de l'Économie et des Finances. Cette implication s'est traduite, au premier semestre 2018, par la participation de la **FIEEC au Comité de Pilotage** « *Économie Circulaire* » en la personne d'Alexander LOHNHERR ;
- Les filières REP ont encore été un axe de travail majeur cette année notamment dans le cadre des travaux de réagrément dans la filière emballages et papier, de l'écomodulation, ou encore du nouvel éco-organisme ESR (issu de la fusion Éco-Systèmes et Recylum).

Évènements institutionnels

- Organisation, en juillet 2017, d'une matinée-débat réunissant notamment des industriels de notre secteur, des représentants des métiers connexes, ainsi que les pouvoirs publics autour du thème : « *Éco-conception et économie circulaire : Alliances stratégiques* » ;
- Intervention, le 8 décembre 2017, dans le cadre de la FREC pour présenter les réflexions du CNI sur l'éco-conception des produits.

PROSPECTIVES 2018

Cette année, la FIEEC sera particulièrement attentive :

- Au niveau européen :
  - À l'évolution du « *Paquet Économie circulaire* » notamment dans le cadre des *Stratégies sur les matières plastiques* ou encore au regard du Plan de travail écoconception.

- Au niveau français :
  - À la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route « *Économie circulaire* » et des mesures législatives qui pourraient en découler notamment sur le sujet de l'intégration de plastiques recyclés ;
  - À la transposition en droit français du « *Paquet Déchets* » européen qui sera adopté cet été ;
  - Une réflexion de fond sera menée sur les filières REP, dispositifs clés aujourd'hui mais pour lesquels les rôles et responsabilités demandent à être revisités. Une matinale « *Économie circulaire* » leur sera particulièrement dédiée.

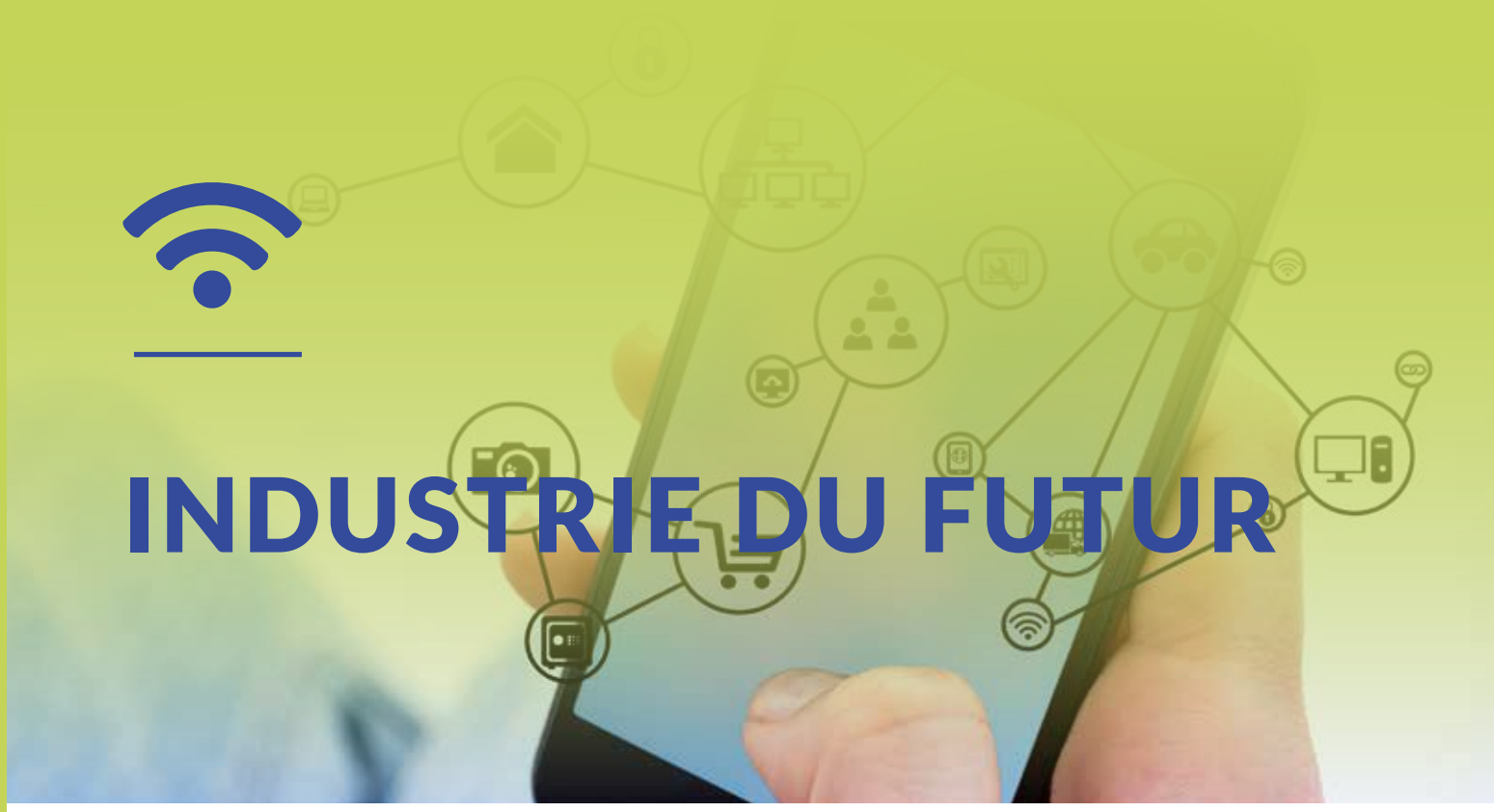

INDUSTRIE DU FUTUR

“

La transformation digitale de l’industrie est un phénomène mondial et rapide. Après plusieurs décennies de désindustrialisation, c’est une opportunité unique pour la France et son industrie de **regagner des points de compétitivité** hors coût et de se repositionner dans la compétition internationale. La FIEEC, forte des technologies du numérique et de l’automatisation qu’elle représente, se positionne clairement comme un **accélérateur de la transformation digitale** du tissu industriel français. C’est à ce titre que la FIEEC, avec le Gimélec et TECH IN France, a participé à la création de l’Alliance Industrie du Futur.

”

Antoine de FLEURIEU
Délégué Général - GIMÉLEC

PRÉSENTATION & ENJEUX

L'industrie du futur, *smart manufacturing* est la concrétisation d'une nouvelle révolution industrielle, qui vise à faire de l'usine de demain une usine « *plus agile et flexible, moins coûteuse et plus respectueuse de ses travailleurs et de l'environnement, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de production* »*.

Les produits développés par les industries de notre profession à travers notamment la sécurité, les objets connectés ou encore les *data centers* sont autant de réponses concrètes et opérationnelles qui garantiront l'implantation de ce secteur d'avenir.

C'est pourquoi, dans la veine des travaux initiés autour de l'intelligence artificielle suite à la remise du rapport de Monsieur le Député Cédric VILLANI, **la FIEEC travaille à la mise en place d'un cadre favorable au développement et à l'avènement d'une industrie du futur vertueuse et durable** qui puisse représenter une véritable opportunité pour le tissu industriel français.

La FIEEC s'est ainsi attachée, en 2017, à mettre en valeur l'offre technologique nationale afin qu'elle soit reconnue au sein des standards internationaux et européens et que **l'exportation de cette filière d'excellence participe activement au rayonnement de notre territoire.**

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Publications

Guide des technologies : dans le cadre de l'identification des technologies de l'industrie du futur, ce guide a notamment recensé des grandes thématiques, portant sur les aspects de production industrielle, objets connectés et Internet industriel ou encore **technologies de production avancées** mais également sur des sujets managériaux ou organisationnels relatifs à la nouvelle approche de l'homme au travail, au management innovant, ainsi qu'aux nouveaux modèles économiques et sociétaux.

- Participation à l'élaboration de la feuille de route *« Industrie électronique du Futur »* prévue dans le cadre du WEF (*Word Electronic Forum*) du 25 octobre 2017 à Angers.

Partenariats

La FIEEC entretient un partenariat et une coordination étroite avec **l'Alliance pour l'Industrie du Futur** notamment sur les sujets de normalisation internationale et de formation aux nouvelles compétences afin de privilégier une approche cohérente et globale, seule à pouvoir concrétiser la transformation de l'industrie française.

PROSPECTIVES 2018

En 2018 et 2019, la FIEEC et l'Alliance pour l'Industrie du Futur vont ainsi s'attacher à actualiser et préciser leurs contributions afin de répondre à l'intérêt grandissant des industriels pour franchir le pas dans la transformation vers l'industrie du futur et d'encourager ainsi la mise en place d'un véritable écosystème propre à l'industrie de demain. À ce titre, de nouvelles technologies émergentes (*machine learning, blockchain*) seront au centre des préoccupations.

* Définition proposée par la Fabrique de l'industrie.

NUMÉRIQUE

“

Notre profession, grâce à son savoir-faire en matière d'innovation et à la complémentarité des technologies de l'électrique, de l'électronique et du numérique, est à la fois à la source et **au centre de la transformation numérique** de notre économie et de notre société. Ces évolutions bouleversent les modèles et créent de nouveaux paradigmes.

”

Patrick BERTRAND
Vice-président Numérique
FIEEC
COO - HOLNEST

“

Les technologies numériques sont au cœur des réponses aux nouveaux **défis et besoins auxquels notre société doit faire face**, notamment en matière d'efficacité énergétique, de mobilité, de sécurité numérique, d'e-santé ou encore de Silver économie.

”

Marc CHARRIÈRE
Président de la Commission numérique - FIEEC
Directeur des Affaires publiques France - NOKIA

PRÉSENTATION & ENJEUX

Le numérique transforme en profondeur notre société et irrigue l'ensemble des secteurs économiques. Source de croissance, de compétitivité et d'emplois sur notre territoire, la part de la valeur ajoutée des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le PIB s'élevait ainsi à 3,86%* en 2014.

Compte tenu du rôle majeur que jouent nos industries dans la réponse à apporter aux grands défis de demain dans le domaine des infrastructures numériques, des données, de la confiance numérique, ou encore de l'industrie du futur, la FIEEC œuvre à la promotion d'une stratégie numérique forte à l'échelle européenne et nationale favorable à la compétitivité et au développement des industries du secteur.

Dans ce cadre, notre profession s'attache ainsi à la promotion de la position de nos industries auprès des pouvoirs publics français et européens, au développement de nombreux partenariats sur les sujets du numérique (ex. MEDEF, CPME, ZVEI, ORGALIME, Objectif Fibre...) ainsi qu'à l'organisation d'évènements majeurs (matinées-débats, colloques...). Cela, dans le but d'amplifier l'action de la profession et de **valoriser nos actions et bonnes pratiques**.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

Elaboration de positions, avec nos partenaires, sur les principales initiatives réglementaires nationales (projet de loi données personnelles, transposition de la directive NIS...) et européennes dans le cadre du Marché unique du numérique (règlement *e-Privacy*, règlement *Free flow of data, Cybersecurity Act*...).

Évènements institutionnels

- Dîner FIEEC-ZVEI au Parlement Européen, en novembre 2017, sur le thème de la cybersécurité ;
- **Conférence** à l'Assemblée nationale, en décembre 2017, placée sous le patronage de M. François de RUGY et organisée par Mme THILLAYE, Présidente de la Commission des Affaires européennes autour du thème « *Quel modèle européen pour la révolution numérique ?* » ;
- Colloques Objectif Fibre en octobre et décembre 2017 afin de présenter respectivement les conclusions de l'étude sur les besoins en emplois, formations et compétences de la filière ainsi que le dernier **guide pratique** réalisé.

Partenariats publics

Renforcement des liens et relations avec les parties prenantes notamment publiques (réunions avec Business France, l'Agence du Numérique et le COE, déjeuner avec Eric BOTHOREL Député des Côtes-d'Armor...).

PROSPECTIVES 2018

Pour 2018 et 2019, la profession s'attellera à amplifier son action dans les domaines majeurs suivants :

- Intensifier sa contribution dans le cadre des textes et initiatives numériques des pouvoirs publics français et des législations européennes liées au Marché unique du numérique en lien avec ORGALIME ;
- Contribuer aux travaux Franco-Allemands dans le cadre du partenariat FIEEC-ZVEI sur la numérisation de l'industrie ;
- Développer les échanges et la compréhension de l'évolution de la filière numérique et de la transformation numérique des secteurs (administrations, énergie, transports, santé, sécurité, défense et PME) ;
- Contribuer aux travaux d'Objectif Fibre avec des livrables concrets dans le domaine de la formation (Études EDEC) et des bonnes pratiques professionnelles (guide sur les services généraux à l'occasion d'un colloque).

* source : Eurostat

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

“Il est aujourd’hui primordial de prendre conscience des enjeux de sécurité numérique afin de renforcer la confiance des acteurs dans les produits, services, réseaux et autres infrastructures. Face à ce défi, les entreprises représentées au sein de la FIEEC offrent un large panel de solutions qui permettent d’assurer la sécurisation de nos pays, de nos villes et de l’ensemble de nos activités. Ces réponses, toujours plus innovantes et performantes, sont applicables tant à l’action régalienne des **autorités publiques que par les acteurs privés** afin que le **«*safe*» soit définitivement une composante inaliénable du «*smart*»**.”

Anne BOUVEROT
Vice-présidente Confiance et sécurité numérique - FIEEC

“De plus en plus, la confiance numérique s’impose comme une condition *sine qua non* de la transformation numérique et doit être prise en compte dans nos *business models*. La FIEEC rassemble à la fois les **offreurs de solutions et les intégrateurs utilisateurs**, ce qui en fait un forum très pertinent pour échanger sur la mise en sécurité de nos activités numériques dans chacun de nos domaines.”

Pascal LEROUX
Président du Comité de liaison Sécurité numérique - FIEEC

PRÉSENTATION & ENJEUX

Aujourd'hui, le numérique a un besoin fondamental de sécurisation. Il est désormais impératif de faire en sorte que tout ce que le numérique promet de « *smart* » soit également « *safe* ».

À ce titre, nos industries apportent une réponse toujours plus performante permettant de mieux anticiper et détecter les risques et menaces et contribuant à mieux coordonner et gérer les actions de sécurisation.

Grâce à ce tissu industriel extrêmement dense et dynamique, la France dispose de tous les atouts nécessaires à la consolidation d'une filière d'excellence capable de s'exporter et créatrice de croissance et d'emplois sur notre territoire.
C'est pourquoi, il est essentiel que le secteur de la cybersécurité puisse parler d'une voix unique pour porter ses priorités dans le débat public.
A l'heure où de très nombreuses réglementations sont en cours d'élaboration tant au niveau national que communautaire, il est essentiel que notre profession soit **force de propositions** pour que le cadre réglementaire qui sera décidé favorise le développement pérenne de ce secteur.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

- Rédaction d'une position commune FIEEC-ZVEI sur la cybersécurité ;
- Suivi et propositions d'amendements via ORGALIME sur le *European Cybersecurity Act*.

Évènements institutionnels

- Organisation, à Bruxelles, d'un évènement FIEEC- ZVEI en présence des représentants des deux organisations, de leurs adhérents ainsi que de personnalités politiques et décideurs européens ;
- Lancement du ***Club du Droit et de la Confiance numérique*** dont la mission principale est d'accompagner les entreprises de nos professions dans la bonne compréhension des nouvelles obligations réglementaires. Ce Club favorise ainsi les échanges avec des avocats et experts juridiques spécialistes en confiance et sécurité numérique ;
- Organisation d'une conférence sur la sécurité et la confiance numérique le 5 juillet 2017 en présence de nombreux industriels du secteur et de représentants de nos professions autour du thème « *Confiance et sécurité numérique dans un monde connecté (IoT)* ». La conclusion a été présentée par Guillaume POUPARD, DG de l'ANSSI.

Publications

- Élaboration d'un document de référence FIEEC *« Confiance et sécurité numérique dans un monde connecté (IoT) » ;*
- Publication, en partenariat avec l'ACN, le GICAT et Hexatrust d'une **brochure capacitaire cybersécurité en France**. Ce document, préfacé par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Numérique ; Mounir MAHJOUBI, a été conçu pour répondre aux besoins de toute entité s'interrogeant sur la cybersécurité, et recherchant les offres disponibles dans ce domaine.

PROSPECTIVES 2018

Le suivi du parcours Parlementaire européen du *European Cybersecurity Act* sera un des axes importants de l'activité sécurité numérique de la Fédération dans la mesure où ce projet de texte vise à poser des **cadres structurants en matière de certification** dans le domaine de la cybersécurité.

À travers son comité de liaison la FIEEC poursuivra ses efforts en vue d'intensifier les échanges et synergies entre les différents secteurs de notre profession dans le but de partager les bonnes pratiques et de favoriser l'intégration cohérente des principes de confiance et de sécurité numérique dans chacun des domaines d'application.

CONSOMMATION

“

Notre profession a fait de la consommation durable un axe majeur de ses travaux en se mobilisant fortement afin d’apporter des **réponses concrètes aux attentes des consommateurs** concernant notamment la durée de vie des produits et leur impact sur l’environnement.

”

François FRISQUET
Président - UNICLIMA
PDG - FRISQUET SA

PRÉSENTATION & ENJEUX

Notre profession a, depuis de nombreuses années, fait de la consommation durable et responsable un axe majeur de ses activités. C'est pourquoi, sur ces problématiques, la FIEEC est particulièrement vigilante aux projets de règlementations au niveau européen et aux discussions et enquêtes en cours au niveau national. Cette année 2017-2018 a été l'occasion de suivre l'évolution de deux projets de directives européennes, l'un concernant les contrats de ventes en ligne et vente à distance et l'autre sur les contrats de fourniture de contenu numérique.

Au niveau national, notre Fédération a poursuivi la sensibilisation de ses membres sur les thématiques suivantes : l'information précontractuelle, les garanties légales et commerciales, la disponibilité des pièces détachées ou encore la réparabilité des produits. À ce titre, elle rencontre et échange très régulièrement avec la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Par ailleurs, la FIEEC a été particulièrement impliquée dans le cadre de la feuille de route *« Économie circulaire »*, notamment sur les sujets consommation.

Enfin, notre Fédération poursuit son investissement au sein du Conseil National de la Consommation.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

- Participation au nouveau groupe de travail du CNC dédié à **l'amélioration de l'efficacité des procédures de retrait-rappel** des produits de consommation courante (mars 2018), afin de valoriser les bonnes pratiques de notre secteur ;
- Multiplication des démarches auprès des pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route *« Économie Circulaire »*, pour parvenir à des propositions mesurées, notamment en matière de garantie légale et de pièces détachées ;
- Contribution à l'élaboration d'une position ORGALIME dans le cadre des discussions en cours sur le projet de directive relatif aux contrats de ventes en ligne et vente à distance.

Évènements

Organisation d'un déjeuner, en avril 2018, avec la nouvelle **Directrice de la DGCCRF** pour lui présenter les enjeux de notre profession, dont les sujets en matière de consommation.

Publications

- Signature d'une **charte interprofessionnelle** avec la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) le 17 juin 2017, visant à faciliter l'information des consommateurs et les modalités de communication de la disponibilité des pièces détachées ;
- Contribution à la rédaction d'un guide MEDEF sur la confiance et la satisfaction du consommateur (mai 2018), visant à apporter des informations utiles aux consommateurs et à répondre à leurs questions tout au long du parcours client (avant, pendant et après l'achat).

PROSPECTIVES 2018

En 2018, la FIEEC poursuivra ses échanges avec la DGCCRF sur les thématiques à forts enjeux tels que la garantie légale ou les pièces détachées. Elle contribuera également à l'élaboration d'une position commune au sein du MEDEF sur ces sujets.
Notre Fédération sera particulièrement vigilante à la mise en place de la feuille de route *« Économie circulaire »*.
Enfin, les travaux lancés dans le cadre du CNC sur les procédures de retraits-rappels, ont conduit la FIEEC à envisager la rédaction d'un guide valorisant les procédures en matière de sécurité des produits dans le secteur des biens électriques et électroniques.

FOCUS SUR

OBJECTIF FIBRE, AU CŒUR DU DÉPLOIEMENT

En 2017, Objectif Fibre, initiative interprofessionnelle regroupant la FIEEC, la FFIE, la FFTélécoms, la FIRIP et le SERCE, s'est pleinement mobilisée avec les acteurs de la filière, afin de permettre le déploiement massif et industrialisé de la fibre optique, notamment en accompagnement du Plan France Très Haut Débit :

- Signature de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) avec le Ministère du Travail en mars 2017 et mise en œuvre du plan d'actions (colloque sur la formation en octobre 2017, parution de deux études sur la formation en avril 2018...) ;
- Publication d'un guide pratique sur le déploiement de la fibre optique dans les locaux individuels (décembre 2017) ;
- Amplification des actions de communication (participation au Mondial des métiers en février 2018) ;
- Contribution aux travaux de normalisation sur le sujet.

« En 2018, Objectif Fibre s'emploie, en lien avec les pouvoirs publics, à amplifier son action en faveur du déploiement des réseaux très haut débit fixe en fibre optique sur notre territoire, via notamment la poursuite des référencements de centres de formation, la parution à venir d'un guide pratique sur les services généraux et le renforcement de ses actions de communication. »

Marc LEBLANC
Président - Objectif Fibre
Directeur commercial Europe du Sud Solutions Télécom
PRYSMIAN Group

28 Rapport d'activité 2017-2018 - Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication

FOCUS SUR

LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE : UNE ANNÉE CHARNIÈRE !

En lien très étroit avec les syndicats de sa branche électronique, la Fédération a été particulièrement active dans le cadre des différentes actions visant à apporter à la filière électronique française une forte visibilité et à lui permettre de renforcer son rôle clé dans la modernisation des industries sur l'ensemble du territoire :

- Forte implication concernant la tenue du *World Electronic Forum* fin octobre co-organisé par *We Network* et la ville d'Angers et élaboration de la feuille de route sur l'industrie électronique du futur associée ;
- Participation au financement de l'étude PIPAME mise en œuvre par la DGE sur la fabrication électronique en France ;
- Mobilisation importante dans le cadre de la création du Comité stratégique de filière (CSF) consacré à l'Industrie Electronique du Futur suite à la refonte du Conseil national de l'industrie (CNI).

« Les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière électronique – fabricants de composants, sous-traitants et distributeurs – sont pleinement mobilisés pour offrir à la profession la visibilité qui permettra à l'industrie française et européenne de bénéficier de son savoir-faire au service de la modernisation et de la compétitivité ».

Jean-Luc ESTIENNE
Président - ACSIEL
Directeur de site & Head of Public Affairs France - STMICROELECTRONICS

« L'identification de projets structurants prioritaires va donner à la filière un horizon commun et un nouvel élan, notamment dans les domaines de la formation et de l'industrie du futur. L'étude PIPAME en cours va également apporter une visibilité globale des enjeux en cours et à venir ».

Eric BURNOTTE
Président - SNESE
Directeur Général – ALLIANSYS

« La reconnaissance du Comité Stratégique de Filière sur l'Industrie Electronique va permettre de renforcer encore les synergies entre les acteurs du monde de l'électronique, mais également avec l'ensemble des entreprises utilisatrices d'électronique ».

Pascal FERNANDEZ
Président – SPDEI
Vice-president Global & Strategic Accounts - AVNET

Rapport d'activité 2017-2018 - Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication 29

SURVEILLANCE DU MARCHÉ

L'évaluation de la conformité est, pour une entreprise, un atout pour sa **compétitivité**, un enjeu **stratégique** du développement de ses produits et permet d'**ouvrir les marchés mondiaux** et d'augmenter la **confiance** des clients. Participer aux travaux des instances nationales et internationales d'évaluation de la conformité et de normalisation, c'est un **investissement** gagnant.

Pierre SELVA
Président du GT surveillance du marché - FIEEC
Conformity Assessment and Market Surveillance Strategy Director - SCHNEIDER ELECTRIC

PRÉSENTATION & ENJEUX

La surveillance du marché constitue un défi central pour les entreprises de notre profession. Les enjeux soulevés par cette problématique impliquent, à ce titre, trois grandes catégories d'acteurs :

- Les pouvoirs publics, désireux de voir mis sur le marché des **produits sains et sûrs, dans un contexte de concurrence loyale ;**
- L'ensemble de la filière : fabricants, grossistes, distributeurs, installateurs, désireux de valoriser leurs produits face à une concurrence qui peut ne pas être loyale (produits non-conformes et/ou contrefaisants et/ou dangereux) ;
- Les consommateurs, soucieux d'avoir accès à des produits **sûrs et performants, en toute confiance.**

L'analyse de la FIEEC montre que, au-delà des enjeux économiques pour l'industrie (perte de compétitivité, de chiffre d'affaires, perte d'emplois) et pour l'Etat (perte de rentrées fiscales), les produits de contrefaçon ou non-conformes représentent un **danger pour la sécurité des personnes et des biens.** Ce constat fait donc de la surveillance du marché un enjeu de sécurité publique. C'est pourquoi, tout au long de l'année, la FIEEC a développé des actions de sensibilisation, d'information et de formation auprès notamment des entreprises et des associations de consommateurs.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

Dans le cadre de nombreuses rencontres avec les pouvoirs publics nationaux (DGE, DGCCRF, Douanes) ainsi que des représentants de la Commission Européenne, le groupe de travail « *surveillance du marché* » a **élaboré une feuille de route** dans l'objectif d'optimiser les actions de surveillance du marché. La FIEEC propose, entre autres, la mise en place d'une organisation privée, **partenaire privilégiée des pouvoirs publics** afin de faire bénéficier les autorités de surveillance des compétences techniques des parties prenantes industrielles dans le cadre de leur mission de contrôle et de régulation.

Projet CERTIF 2018

Le projet « *CERTIF 2018* » mis en place en 2017 et piloté par la FIEEC, vise à promouvoir l'évaluation de la conformité comme un élément indispensable de la stratégie de l'entreprise industrielle. Le projet s'articule autour de journées de présentation générale, illustrées par des exemples liés aux industries locales. Une première journée s'est déroulée à Lyon le 7 novembre 2017 puis à Strasbourg le 11 avril 2018, ainsi qu'à Paris le 15 mai dernier.

Marque NF

La FIEEC, AFNOR Certification et le LCIE ont élaboré et lancent en 2018, une campagne de promotion et de valorisation de la Marque NF Electricité. La campagne vise ainsi à sensibiliser et à démontrer la vertu de cette marque comme preuve de **qualité, de conformité et de sécurité pour les acteurs de la filière comme pour leurs clients.**

PROSPECTIVES 2018

Le projet de **Règlement européen N° 795 du 19 décembre 2017** évoque la possibilité, pour les autorités de surveillance du marché, de conclure des protocoles d'accord avec des entreprises ou des organisations représentant des entreprises pour la réalisation ou le financement d'activités conjointes visant à déceler la non-conformité ou à promouvoir la conformité. La FIEEC entend bien saisir l'opportunité de cette proposition pour engager toute la filière et les autorités vers un marché sûr, sain et loyal.

NORMALISATION

La normalisation valorise l'activité de l'entreprise et répond à un besoin du marché. Sécurité et bon fonctionnement, gain de temps, optimisation des processus, rationalisation des coûts : de bonnes raisons d'intégrer la normalisation dans la stratégie de l'entreprise. **La normalisation permet à une entreprise de faire mieux** : mieux produire, mieux manager, mieux innover, mieux servir ses clients, mieux diffuser les savoir-faire, mieux se positionner sur les marchés mondiaux.

Dominique BECK
Président Commission Fédérale de Politique Technique (CFPT) - FIEEC
Directeur Normalisation & Business Environment - HAGER

PRÉSENTATION & ENJEUX

La normalisation constitue pour les entreprises de notre profession un outil essentiel qui leur permet, dès aujourd'hui, de **marquer les marchés de leur empreinte**. C'est pourquoi, la FIEEC s'engage dans l'élaboration d'une stratégie de normalisation ambitieuse qui garantisse une vision d'ensemble cohérente et claire sur les enjeux sociétaux de demain.

L'implication permanente des acteurs de la FIEEC au sein des principales organisations de normalisation nationales, européennes et internationales telles que l'IEC, le CENELEC ou encore l'AFNOR, vise à garantir la pérennisation de notre influence. La mission de la Fédération est ainsi de participer à la **définition des orientations stratégiques et des programmes** de travaux en matière de normalisation. C'est pourquoi au sein de ces différentes instances, la FIEEC est représentée tant dans les réflexions (avec plus de 1200 experts) que dans les fonctions stratégiques et de gouvernance.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Représentation au sein de l'UTE

La FIEEC s'est largement impliquée pour **définir, avec l'AFNOR, le futur modèle de la normalisation** électrotechnique. Les principaux résultats de cette négociation sont le maintien global du modèle économique de la normalisation électrotechnique ainsi que le maintien de la capacité d'influence de la filière (donc des entreprises). À ce titre :

- Le Comité Électrotechnique Français (CEF) sera clairement identifié au sein de l'AFNOR ;
- La filière sera représentée au Comité financier de l'AFNOR ainsi qu'au sein du Conseil d'administration à travers la présence de deux administrateurs dont le Président du CEF.

Collaboration avec l'ETSI

La FIEEC a signé, en octobre 2017, **un accord de collaboration (MoU)** afin de promouvoir les échanges d'information sur les activités de normalisation, essentiellement dans le secteur des électrotechnologies, de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication. Ceci dans le but d'identifier les opportunités pour des futurs travaux, au bénéfice des deux parties.

Partenariat avec le ZVEI

Une délégation de la Commission Fédérale de Politique Technique de la FIEEC a rencontré en novembre 2017, à Munich, ses homologues du ZVEI. Cette rencontre annuelle a été l'occasion d'identifier nos sujets d'intérêt commun et de définir des positions afin de les porter auprès d'ORGALIME, de la Commission Européenne et de nos autorités nationales respectives.

PROSPECTIVES 2018

L'année à venir sera ainsi essentiellement consacrée à la mise en place **du nouveau modèle de la normalisation électrotechnique**, qui devrait entrer en vigueur au début de l'année 2019. La FIEEC entend bien s'investir et continuer à participer activement à la fois aux travaux techniques de normalisation électrotechnique et à la gouvernance du système français de normalisation.

RSE

“

La mise en œuvre d’une politique en matière de RSE permet aux entreprises du secteur, PME comme grands groupes, d’apporter leur **contribution dans la réponse aux enjeux mondiaux**, de donner du sens à leur action vis-à-vis de leurs collaborateurs et de leurs parties prenantes tout en réduisant leurs risques. Elles favorisent ainsi l’émergence d’un « **capitalisme durable** » alliant durabilité du projet d’entreprise et compétitivité.

”

LAURENT PRAT
PDG - SECURLITE

PRÉSENTATION & ENJEUX

Nos industries, historiquement très engagées dans le développement d'une stratégie de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ont, depuis de nombreuses années déployé de multiples initiatives afin de répondre aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Pierre angulaire de nos actions ; la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) constitue **un outil au service de la performance à long terme de nos entreprises.**

Ainsi, la mise en œuvre d'une stratégie en matière de RSE permet aux entreprises de donner du sens à leur action vis-à-vis de leurs collaborateurs et de leur écosystème tout en créant des opportunités de développement durable. Ce faisant, elle favorise l'émergence d'un « capitalisme responsable » combinant performance financière et performance extra-financière. Valorisée et maximisée pour devenir une composante à part entière de la performance globale de l'entreprise, la RSE est aujourd'hui devenue **indispensable à tout projet d'entreprise.**

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Publications

Au cours de l'année une réflexion a été menée sur l'évolution de la place et du rôle de l'entreprise dans un monde en pleine mutation. Cette réflexion a été concrétisée par la publication en novembre 2017 d'un nouveau **guide pratique** FIEEC intitulé : *« Responsabilité sociétale des entreprises – Acte II - Les Industries électriques, électroniques et de communication une profession responsable et engagée ».* Il a vocation à accompagner les acteurs - de notre secteur et au-delà - dans l'approfondissement de leur démarche RSE afin d'en faire un modèle économique créateur de valeur plus durable. Il est conçu comme un outil sectoriel leur permettant d'appréhender ces nouveaux enjeux et leurs futurs impacts de manière pratique.

Dans la même veine, Le Club Rodin, *Think Tank* de la FIEEC, composé de professionnels issus des industries électriques, électroniques et numériques, a publié, en juillet 2017, un ouvrage intitulé ***« Réinventer nos PME : Le rôle essentiel de la RSE »***, préfacé par Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC et Pierre GATTAZ, Président du MEDEF.

Évènements institutionnels

Organisation d'un colloque en novembre 2017 sur le thème : « *Les industries électriques, électroniques et de communication, une profession responsable et engagée, créatrice de valeurs* » afin d'échanger sur les contours d'un nouveau modèle économique plus durable autour de la question : « *Devoir de vigilance, traçabilité... : de la contrainte à l'opportunité ou comment donner du sens à l'interaction des entreprises avec leur chaine de valeur* », avec notamment la participation de Nicole NOTAT et Caroline de la MARNIÈRE.

PROSPECTIVES 2018

- Compte tenu du **projet de loi dit PACTE prévu par le Ministère de l'Economie et des Finances** mais également dans le prolongement du rapport « *L'entreprise, objet d'intérêt collectif* » présenté au mois de mars 2018 par Monsieur Jean-Dominique SENARD et Madame Nicole NOTAT, les questionnements autour du rôle social et de la représentation de l'intérêt collectif au sein des organisations seront au cœur des réflexions réglementaires ;
- La question de la chaine de valeur, notamment au regard des obligations des entreprises en terme de devoir de vigilance est également un thème qui retiendra l'attention de nos industries au cours de cette année.

RELATIONS COMMERCIALES

La FIEEC a toujours eu particulièrement à cœur de porter la voix de la profession sur le sujet des relations commerciales. Les **nombreuses actions** de la Fédération auprès des pouvoirs publics, son **implication active** dans les différents travaux de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC) ainsi que la création d'un Comité de liaison des industries non-alimentaires témoignent de cette forte mobilisation.

Gérard SALOMMEZ
Vice-président Biens de consommation durable - FIEEC
Directeur en charge des relations avec les organismes professionnels - SEB France

Dans le prolongement de la création d'un cadre spécifique aux relations commerciales B2B dans le cadre de la loi «MACRON» et compte tenu de l'**actualité législative**, notre profession juge primordial de **maintenir une approche filière** pour en défendre ses intérêts et veiller à la bonne prise en compte des enjeux et contraintes de l'ensemble des acteurs de la chaine de valeur, des distributeurs aux fournisseurs.

Alain FRAGNAUD
Président - FDME
Directeur des achats - REXEL France

PRÉSENTATION & ENJEUX

La volonté de rééquilibrer les rapports de force dans les négociations commerciales entre les acteurs de la grande distribution alimentaire et l'amont des filières agroalimentaires a engendré des modifications régulières du cadre législatif. Ces dernières ont entrainé des **bouleversements successifs** impactant l'ensemble des acteurs du marché français, les obligeant à intégrer des mesures qui peuvent s'avérer **inadaptées à leurs enjeux. À ce titre**, la FIEEC s'est engagée depuis plusieurs années sur ces problématiques. Dès 2015, l'action de notre Fédération a ainsi permis de faire reconnaître un statut spécifique et adapté aux relations entre fournisseurs et grossistes à travers la loi dite « MACRON ».

Cette année, dans le prolongement des États Généraux de l'Alimentation (EGA) qui se sont tenus à la fin de l'année 2017, le ministre de l'Agriculture, Stéphane TRAVERT, a présenté en Conseil des Ministres, le projet de loi *pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable*. La FIEEC est donc particulièrement vigilante à ce que les règles applicables à tous ne soient pas, une fois encore, ajustées sous le seul prisme des relations commerciales du secteur alimentaire de grande consommation.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions institutionnelles

- Veille active des discussions qui se sont tenues au sein des États Généraux de l'Alimentation (EGA) à l'été 2017 ;
- Multiplication des actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics dans le cadre du projet de loi relatif aux relations commerciales (janvier 2018), afin de souligner la nécessité de trouver un juste **équilibre entre lisibilité, simplification du droit et pertinence du cadre législatif général existant** ;
- Elaboration d'une position FIEEC sur le projet de loi relatif aux relations commerciales (février 2018) ;
- Sollicitation d'une consultation des secteurs non-alimentaires également concernés par les dispositions prévues dans le projet de loi et obtention d'une réponse positive ;
- Parallèlement, mise en place d'un **Comité de Liaison des Industries Non-Alimentaires** (CLINA), regroupant plusieurs Fédérations partenaires afin de partager des informations d'ordre juridique et politique et d'élaborer le cas échéant une position commune ;
- Implication active dans les travaux de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC), à laquelle la Fédération participe historiquement.

Publications

Mise à jour des fiches juridiques de la FIEEC (1er semestre 2018) et notamment des deux premiers tomes consacrés au formalisme contractuel et aux relations contractuelles.

PROSPECTIVES 2018

Notre Fédération poursuivra ses démarche afin que l'ordonnance prévue par le projet de loi relatif aux relations commerciale et tendant à modifier certaines dispositions du Code du Commerce garantisse équilibre et stabilité pour toutes les parties prenantes.

FORMATION ET ATTRACTIVITÉ

“

La complémentarité des technologies électriques, électroniques et numériques a profondément modifié les attentes des entreprises en termes de compétences ainsi que leurs besoins en effectifs. Aujourd'hui, le potentiel de création d'emplois de nos industries est estimé entre 30 000 et 50 000 à l'horizon 2020. Le déploiement de la fibre optique mobilisera, à lui seul, près de 20 000 emplois sur ce même laps de temps. Pour répondre à ces enjeux, deux sujets apparaissent primordiaux pour notre profession : **renforcer l'attractivité** de nos métiers et ainsi attirer toujours plus de talents, mais également **anticiper les besoins de notre secteur** afin de créer les formations et métiers de demain.

”

Laurent TARDIF
Vice-président Finances - FIEEC
Président - SYCABEL
Président de la Région Europe du Sud - PRYSMIAN Group

PRÉSENTATION & ENJEUX

Compte tenu des révolutions technologiques en cours et à venir, les entreprises ont besoin de développer, former et recruter de nouvelles compétences qui leur permettront de répondre à ces mutations. Les problématiques et questionnements liés à l'apprentissage et à la formation sont aujourd'hui au cœur de l'actualité législative avec notamment les réformes prévues par le Gouvernement. C'est pourquoi, **notre profession s'investit depuis de nombreuses années et avec détermination** dans ces différents sujets : préparation et réflexions sur l'offre de formations, ajustement des diplômes...

Pour mener à bien ces missions, la FIEEC travaille en étroite collaboration avec l'UIMM et le MEDEF à travers notamment leur participation au sein des différentes instances paritaires en charge des créations, révisions et suppressions des Diplômes de l'Éducation nationale et des Titres professionnels au sein du Ministère du Travail. Notre Fédération entretient également une relation très constructive avec l'Éducation nationale. Le défi est de taille : celui de participer à **l'attractivité des métiers de l'industrie française**, de lui permettre d'attirer de nouveaux talents et de mettre un terme à la problématique des emplois non-pourvus.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Charte Qualité FIEEC

La FIEEC est engagée dans une démarche innovante visant à garantir la **qualité du service en matière de formation** par le biais d'une charte. À cet effet, la Fédération a constitué un groupe de travail, composé de représentants d'entreprises, leaders dans leur domaine respectif, pour élaborer cette Charte qualité. Cette année, 2 audits ont ainsi été réalisés et ont permis de porter à 9 le nombre d'organismes de formation signataires.

EDEC Fibre Optique

Depuis son engagement dans la démarche EDEC (engagement de développement de l'emploi et des compétences) conclu avec l'État, la FIEEC en partenariat avec plusieurs organisations professionnelles, participe à la mise en œuvre d'un plan d'action adéquat pour la filière de la fibre optique. Ainsi, cette année, dans le cadre du premier volet *« Anticiper les besoins en compétences et construire les outils à destination des TPE PME »,* 3 études ont été réalisées :

- Une étude sur l'évolution des compétences des métiers de la fibre optique, présentée lors d'un évènement d'information en octobre 2017 ;
- Deux études confiées au cabinet Ambroise BOUTEILLE parues en avril 2018 et intitulées « *Mise à jour des besoins en formation, emplois et compétences liés au déploiement de la fibre optique* » et « *analyse de la demande en formation dans le domaine de la fibre optique* ».

Objectif Fibre

Depuis 2009, Objectif Fibre compte 5 Fédérations représentatives de la filière de la fibre optique (FFIE, FIEEC, FIRIP, FFTELECOMS, SERCE). Le groupe de travail « *formation* », dont la mission est d'assurer l'offre de formation pour ces métiers par l'habilitation d'organismes, s'est réuni à plusieurs reprises afin de retravailler les process de demandes d'habilitation. Une nouvelle vague d'habilitation a par ailleurs porté à **35 le nombre d'organismes Objectif Fibre.**

PROSPECTIVES 2018

Durant l'année à venir, la FIEEC réalisera un nouvel audit de sa Charte qualité. Concernant l' EDEC, de nouvelles actions seront développées dans le cadre du 3ème volet « *promouvoir les métiers et assurer une meilleure diffusion de l'information afin de répondre aux besoins en emplois et compétences de la filière dans les territoires* » parmi lesquelles, la création d'un plan de communication et de promotion des métiers.

MOBILITÉ

“

L’électronique est aujourd’hui la source n°1 de l’innovation dans l’automobile et la mobilité en général. Elle est en train de révolutionner la voiture et l’interaction entre l’usager et les moyens de mobilité. La gestion de l’énergie, la récupération et le traitement des données, la connectivité et l’intelligence artificielle sont tous des enjeux majeurs, qui vont **transformer la mobilité dans les années à venir**. Aujourd’hui, les solutions et produits développés par les industries électrotechnologiques et numériques permettent de répondre à ces défis à la fois techniques mais aussi sociétaux et environnementaux. C’est pourquoi, en permettant à la profession d’échanger et de saisir les différentes opportunités sur les marchés internationaux, la FIEEC joue un **rôle moteur** dans l’**avènement d’une mobilité plus sûre, plus durable, plus performante et plus sociale**.

”

Jochen LANGHEI
Président du GT mobilité - FIEEC
Vice-president Advanced Systems R&D Projects
STMICROELECTRONICS

PRÉSENTATION & ENJEUX

L'automatisation et la connectivité des véhicules et services de transports s'est fortement accélérée ces dernières années constituant ainsi un enjeu majeur au niveau national et européen.

Lors de la présentation de sa « *Nouvelle ambition pour l'industrie française* » en novembre 2017, le Premier ministre Edouard PHILIPPE a ainsi érigé le **développement du véhicule autonome comme une priorité.**

Dans ce contexte, les industries électriques, électroniques et numériques sont au cœur de la réponse aux défis sociétaux, environnementaux et sécuritaires posés par cette nouvelle mobilité. Les acteurs de nos professions se veulent ainsi force de propositions afin de travailler à **l'avènement d'une mobilité plus durable, plus sûre et plus intelligente.** Fournisseurs de solutions innovantes à forte valeur ajoutée, la FIEEC et ses adhérents sont également fortement impliqués dans la définition de standards idoines, de schémas de certifications cohérents et d'une normalisation adaptée au développement de ce secteur.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions règlementaires

- Participation à la consultation publique pour une **stratégie nationale du véhicule autonome** avec la rédaction de propositions et d'une position commune à la profession ;
- Participation à la Commission d'éthique et d'acceptabilité prévue par le Gouvernement dans le cadre de la rédaction de la feuille de route « *Véhicules autonomes* » afin d'identifier les enjeux d'éthiques prioritaires et les freins individuels et sociaux à l'acceptabilité du véhicule automatisé ;
- Participation aux Assises de la mobilité organisées par Elisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports.

Groupe de Travail

Création, en octobre 2017, d'un groupe de travail sur la cybersécurité appliquée à l'automobile.

Publications

- Rédaction en partenariat avec la CNIL, et en concertation avec les acteurs de la filière automobile, les entreprises de plusieurs secteurs d'activité et les autorités publiques d'un **pack de conformité *« Véhicules connectés et données personnelles »*** qui propose un référentiel sectoriel pour une utilisation responsable des données ;
- Rédaction d'une fiche synthèse *« La sécurité de la mobilité et des transports »*.

PROSPECTIVES 2018

En 2018 et 2019, la FIEEC s'emploiera à :

- Renforcer la visibilité de nos filières vis-à-vis des pouvoirs publics nationaux, européens et des autres acteurs de la mobilité en participant activement aux évolutions règlementaires en cours et à venir ;
- Soutenir le déploiement d'infrastructures et technologies innovantes et durables favorisant la *smart mobility* ;
- Engager, avec nos partenaires, des actions de formation afin d'apporter des réponses concrètes aux demandes en nouvelles compétences affiliées à la mise en place de ce nouveau secteur.

SILVER ÉCONOMIE

“Pourvoyeuse majeure de solutions technologiques dans le domaine de la Silver économie, notre profession se mobilise fortement en lien avec les pouvoirs publics afin de répondre aux **enjeux du mieux vieillir**, notamment en matière d’autonomie à domicile.”

Olivier VALLÉE
Directeur Silver économie
LEGRAND France

PRÉSENTATION & ENJEUX

La Silver économie est définie comme l'ensemble des activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors. Elles permettent une avancée significative sur le plan sociétal en **optimisant l'efficience du système de prise en charge de la perte d'autonomie**, en renforçant la prévention, et *in fine* en consacrant aux personnes âgées une place centrale dans notre société. La Silver économie contribue, à ce titre, à répondre concrètement et anticiper la transition démographique en cours et à venir.

Notre profession dispose d'atouts puissants capables de développer une **filière industrielle d'excellence**, génératrice d'innovation, de croissance et d'emplois sur le territoire. C'est pourquoi il est aujourd'hui primordial de favoriser la consolidation de cette filière d'avenir en développant une offre de solutions et produits adaptée.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Actions réglementaires

- Dans le cadre de la filière, dont Gilles SCHNEPP et Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste, assument la Vice-présidence, notre profession s'est investie dans la mise en œuvre de la **feuille de route** de décembre 2016 (instances de pilotage, GT Export…) ;
- Grâce à l'action de la FIEEC et de ses membres, plusieurs modifications d'ordre législatif et réglementaire ont été apportées au crédit d'impôt concernant les dépenses d'équipements en faveur de l'aide aux personnes au sein de l'habitation principale (prorogation de 3 ans, extensions des équipements éligibles).

Publications

- Un pack de conformité « *Silver économie et données personnelles* » co-rédigé par la FIEEC avec la CNIL a été publié en janvier 2018. Ce document de référence donne des recommandations à respecter au regard de la loi « *Informatique et Libertés* » et du RGPD en matière de gestion des données relatives aux technologies dans le domaine de la Silver économie. Cet outil vise ainsi à **concilier la protection des données personnelles et la capacité d'innovation des industries de notre profession**.

PROSPECTIVES 2018

En 2018 et 2019, la FIEEC continuera à œuvrer pour promouvoir les solutions technologiques apportant des réponses adaptées aux défis du bien vieillir :

- Notre profession veillera à capitaliser sur le dialogue engagé avec les pouvoirs publics et les partenaires issus de l'industrie et des services ;
- La FIEEC contribuera également aux travaux et consultations lancés par le Ministère de la Santé, sur le thème de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées ;
- Notre profession s'inscrira au cœur des différentes initiatives françaises et européennes d'intérêt (ex. information sur les programmes européens).

INNOVATION

“

Le Prix de la Recherche Appliquée est désormais un événement pérenne organisé pour la 7ème année consécutive et qui met en lumière l’intérêt de renforcer les liens entre les chercheurs et les petites et moyennes entreprises industrielles. Ce prix a pour objectif de valoriser **ces partenariats, facteurs de compétitivité,** et de mettre en avant des collaborations réussies créatrices d’emplois. Notre pays regorge de talents et le prix FIEEC de la Recherche Appliqué récompense ces projets industriels inscrits dans une logique de **valeur partagée et d’innovation.**

”

Joseph PUZO
Vice-président Innovation - FIEEC
PDG - AXON’CABLE

PRÉSENTATION & ENJEUX

L'innovation est un élément fondamental pour les industries électrotechnologiques. En effet, notre secteur dispose d'un tissu d'entreprises de toutes tailles tournées vers l'innovation et fortement exportatrices. Les entreprises électrotechnologiques consacrent près de 8%* de leur chiffre d'affaires à leurs activités de recherche et développement : cet effort est quatre fois plus important que la moyenne constatée dans l'ensemble de l'industrie.

À ce titre, la FIEEC mène de nombreuses actions afin d'**encourager le déploiement de services et solutions innovantes** selon les deux axes suivants :

- Œuvrer pour le rapprochement des mondes de l'entreprise et de la recherche académique : la convergence de ces deux univers étant une condition nécessaire au développement d'innovations technologiques ;
- Être un point de contact entre les industries de nos secteurs et les *start-up* technologiques, notamment celles de la *deep tech*, afin d'améliorer la connaissance mutuelle de ces acteurs de l'innovation.

Ces priorités s'inscrivent ainsi dans un objectif global de création et d'animation continue d'un écosystème propice à l'innovation et à la **fertilisation croisée** des compétences technologiques qu'elles soient issues du monde académique, des entreprises du secteur, ou de *start up*.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Prix de la Recherche Appliquée

Depuis sa création, en 2011, l'objectif de ce prix est de mettre en valeur les **collaborations réussies entre des chercheurs académiques et des PME-ETI**, et de démontrer leur efficacité économique, leur potentiel d'innovation mais également de créations d'emplois et de croissance. Ainsi, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui ont déjà été générés par les collaborations primées les années précédentes.
Les lauréats de cette 7ème édition ont été dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu à l'occasion des *Rendez-vous Carnot*, à Paris, le jeudi 19 octobre 2017. Sont distingués :

1er prix : M. Nicolas PETIT (Institut Carnot M.I.N.E.S/Centre Automatique et Systèmes, Paris) pour sa collaboration avec la société FLUIGENT liée à la régulation de circuits microfluidiques pour des applications dans le diagnostic médical, la biochimie, la recherche biologique, pharmaceutique ou génomique ;

2e prix : M. Serge REBOUL, M. Georges STIENNE et M. Jean-Bernard CHOQUEL (Université de la Côte d'Opale, LISIC – Informatique-Signal-Image, Calais) et l'entreprise SYNTONY (Toulouse) pour leur collaboration visant au développement d'un système d'acquisition de données GNSS (provenant de l'ensemble des satellites en visibilité) exploité dans la surveillance environnementale des zones humides ;

3e prix : Christophe SALON (Institut Carnot Plant2Pro, UMR Agroécologie, Dijon) pour sa collaboration avec l'entreprise INOVIAFLOW relative au développement d'outils et méthodes de phénotypage (imagerie, algorithmes, robots…) pour la caractérisation des systèmes racinaires des plantes d'espèces cultivées au service de l'agroécologie.

CLUB FRENCH ELECTROTECH

L'objectif de ce Club, crée en 2016, est ainsi de faire exister une plateforme numérique de contact et de rencontre entre les jeunes pousses du domaine des électrotechnologies et les entreprises de la profession. L'appartenance à ce club représentant, pour les start-up, un gage de visibilité auprès des industries représentées au sein des syndicats de la FIEEC ainsi qu'un accès privilégié aux acteurs et évènements annuels de la profession (colloques, matinées–débats, Garden party…). Autant de moments de **partage et de valorisation de réseau et d'expériences** qui assurent l'existence d'un écosystème pérenne et propice aux partenariats et au développement de solutions innovantes.

* Source INSEE (dépenses intérieures de R&D)

COMPLIANCE

Face aux forts enjeux de conformité et à la multiplication des nouvelles règles de compliance qui s'imposent à nos industries, la FIEEC s'attache à mettre en place un maximum d'outils visant à accompagner au mieux les entreprises de notre secteur dans leur **appréhension et application du socle législatif français et européen**.

Alain MILLET
Président de la
Commission juridique - FIEEC

PRÉSENTATION & ENJEUX

La conformité aux règles de concurrence et d'éthique est une priorité pour notre Fédération. L'année 2017 a vu entrer en vigueur plusieurs lois venant renforcer le cadre législatif en la matière.
La loi *relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique,* dite « *loi Sapin II* » (décembre 2017), a établi de nouvelles mesures visant à prévenir ou détecter les faits de corruption ou de trafic d'influence (article 17) et à renforcer la transparence dans les actions d'influence menées auprès de pouvoirs publics (article 25).
Dans ce cadre, deux nouvelles autorités ont été créés :

- **La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique** (HATVP) auprès de laquelle les représentants d'intérêts doivent désormais se déclarer, et rendre compte de leurs actions d'influence ;
- **L'Agence Française Anticorruption** (AFA) qui impose aux entreprises de se doter d'un plan d'action de lutte contre la corruption, le trafic d'influence et le détournement de fonds publics.

Par ailleurs, la loi *relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre* (mars 2017) impose aux entreprises d'adopter un plan de vigilance afin d'identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ou encore de l'environnement.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Droit de la concurrence

Rappels réguliers des règles en la matière, diffusion d'un maximum d'informations (dont guide FIEEC de bonnes pratiques et charte sur le respect des règles de concurrence) et organisation de **matinales de sensibilisation**, animées par un avocat spécialisé, à destination des adhérents.

Anticorruption et devoir de vigilance

- Mise en place d'un groupe de travail avec la CGI en mars 2017 afin de promouvoir, dans une démarche de filière, **les bonnes pratiques de nos secteurs** ;
- Élaboration d'un **code de bonne conduite** regroupant les règles en matière de concurrence et de lutte contre la corruption, à destination des organisations professionnelles.

Représentation d'intérêts

Face aux différentes obligations, la FIEEC mène une double action : **se mettre en conformité et accompagner** au mieux ses adhérents dans la mise en place du nouveau dispositif.

- Organisation d'une matinale d'information, en septembre 2017, afin d'expliquer les nouvelles obligations liées aux activités de représentation d'intérêts (déclarations et rapport) et diffusion régulière d'informations et de documents d'accompagnement pour faciliter la réalisation des démarches.

PROSPECTIVES 2018

Notre Fédération poursuivra la sensibilisation de ses membres et des entreprises du secteur aux règles de concurrence. Le service juridique envisage de compléter son guide « *concurrence et organisations professionnelles* » afin de renforcer son côté pratique.
Par ailleurs, le service des affaires juridiques et le service de l'environnement travaillent ensemble à l'organisation d'un évènement relatif à la mise en œuvre des mesures issues de la loi sur le **devoir de vigilance**.

EUROPE

Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les pouvoirs publics français et européens, **la FIEEC se mobilise pleinement** avec ses partenaires notamment son association européenne ORGALIME pour promouvoir un cadre réglementaire européen **propice au développement** des industries et **créateur de compétitivité, de croissance et d'emplois.**

Julien ARNAL
Président - Syndicat de l'Eclairage
Directeur Général - ERCO

« Dans un environnement international où la sécurité et le risque de détournement et de prolifération des armes de destruction massive sont des enjeux majeurs pour nos entreprises, on assiste aujourd'hui à une **multiplication de nouveaux textes réglementaires** dans ce domaine, voire même à des mutations en profondeur des règlements existants, avec des conséquences graves et parfois non maîtrisées sur l'industrie. À ce titre, la révision en cours du règlement communautaire sur le contrôle des exportations des biens et technologies dits *«à double-usage»* (BDU), illustre cette tendance **en contradiction avec la volonté affichée de simplification** des procédures administratives. La FIEEC et le SIEPS, défendent une position visant à **renforcer la sécurité ainsi que la compétitivité** de nos exportations en évitant une dérive de ce règlement(...) C'est le message passé au Président de la République et à plusieurs reprises aux autorités compétentes françaises. »

Sandro ZERO
Président – SIEPS
Président - STUDIOZERO EXPORT CONTROL

PRÉSENTATION & ENJEUX

Dans un contexte de concurrence internationale accrue, la mise en œuvre d'une stratégie industrielle européenne ambitieuse, source de compétitivité, de croissance et d'emplois, constitue un enjeu majeur pour nos industries.

Capitalisant sur sa **capacité d'action collective et ses synergies**, notre profession s'attelle à **promouvoir un environnement propice au développement de nos industries** au sein de l'UE dans plusieurs marchés d'avenir tels que l'efficacité énergétique, la mobilité ou encore le numérique.

La FIEEC apporte son expertise dans le cadre de l'ensemble des grands débats communautaires visant à répondre à ces enjeux prospectifs, aussi bien dans le domaine réglementaire, que normatif ou encore au sein des programmes européens. Elle déploie ses actions directement auprès des parties prenantes, mais également en lien avec nos Fédérations partenaires, ORGALIME, le MEDEF ou encore France Industrie.

Notre profession s'emploie ainsi à développer un véritable **partenariat public-privé avec les Autorités européennes** afin d'accompagner les réflexions et mises en œuvre des politiques publiques de l'UE.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

En 2017 et 2018, la FIEEC a fortement renforcé ses actions au niveau européen afin de peser sur les grands débats en cours.

Actions réglementaires

- Positionnement sur l'ensemble des initiatives législatives et consultations européennes impactant notre profession (énergie, développement durable, numérique...) ;
- Organisation de **rendez-vous techniques et politiques**, avec la Commission Européenne, le Parlement Européen, les services concernés au sein du Gouvernement français mais également les partenaires des filières européennes.

Partenariats

Mise en œuvre du **partenariat Franco-Allemand** sur la numérisation de l'industrie, avec notamment la rédaction d'une position commune et l'organisation d'un événement FIEEC-ZVEI au Parlement Européen sur la cybersécurité le 20 novembre 2017 en présence de Mme la Députée européenne Françoise GROSSETÊTE et des institutions européennes.

PROSPECTIVES 2018

En 2018 et 2019, la FIEEC va amplifier son ambition au niveau européen, en particulier dans le contexte du **renouvellement des institutions européennes en 2019** :

- Poursuite de l'investissement dans le cadre de l'adoption des initiatives législatives européennes en cours (Marché unique du numérique, Union de l'Energie, Politique commerciale, BREXIT...) d'ici la fin de la mandature ;
- Préparation avec ORGALIME d'un rapport sur la position et les propositions de la profession en vue des élections européennes (mai 2019) et du renouvellement de la Commission Européenne (automne 2019) ;
- Poursuite du partenariat Franco-Allemand avec l'organisation d'événements et l'élaboration de positions communes.

INTERNATIONAL

“

L’année 2018 est à la fois une année de consolidation du partenariat UIC et FIEEC et en même temps une année de transition avec la transformation de la CRDPCI en Commission Internationale. Au¬delà des mots, il s’agit pour la nouvelle « Commission Internationale » de gagner en **lisibilité et en attractivité**. Quelle que soit la taille des entreprises concernées, force est de constater que les experts en commerce international se font de plus en plus rares face à des problématiques qui, elles, se renouvellent sans cesse. (...), la confrontation au cas BREXIT rend humble et prudent l’expert international.

”

Dominique IZAMBERT
Président de la Commission Internationale - FIEEC
BREXIT TOP project leader
Customs Officer - AIRBUS Defence and Space

“

Le BREXIT est un événement majeur qui va **affecter l’organisation des entreprises françaises** en relation commerciale avec le Royaume-Uni sur plusieurs plans, y compris celui de la gestion douanière.

J’ai eu le plaisir de prendre part à une réunion de la Commission Internationale et d’échanger avec les adhérents et permanents de la FIEEC. Il s’agit d’un point de départ pour des **échanges réguliers** entre la Fédération, ses membres et la DGDDI afin que les enjeux des secteurs couverts par la FIEEC alimentent la réflexion globale.

”

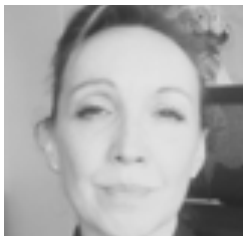

Rachel BELLEGY
Conseillère BREXIT auprès du Directeur Général
Direction Générale des Douanes & Droits indirects (DGDDI)

PRÉSENTATION & ENJEUX

42%* du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises adhérentes de nos syndicats se fait à l'export. À ce titre, la **simplification et la clarification** des procédures et évolutions du commerce international s'imposent comme un enjeu majeur de développement de nos activités.

Dans cette optique, la FIEEC défend les intérêts du secteur sur tous les sujets favorisant une optimisation des activités internationales : douane, négociations commerciales ou encore règlementation des biens à double usage.

Cette année les prises de position ont essentiellement porté sur le **BREXIT** et ses conséquences mais également sur les négociations en cours entre l'Union Européenne et le Canada (CETA), le Japon et le MERCOSUR.

La FIEEC a ainsi fait valoir ses arguments auprès du MEDEF, des autorités françaises à Bruxelles et d'ORGALIME où la Fédération est représentée au sein du « *Trade Policy Working Group* ».

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Évènements institutionnels

- Co-organisation avec le SIEPS d'un colloque sur les biens et technologies à double usage ;
- Organisation d'une réunion FIEEC / DG Trésor sur la question du numérique dans les négociations commerciales bilatérales de l'UE ;
- Création de la **Commission Internationale de la FIEEC** (ex CDRPCI) et organisation d'une rencontre, au sein de cette Commission, avec Mme BELLEGY pour évoquer la question du BREXIT.

Partenariats publics

Participation aux événements des **autorités publiques** tels que :

- le Forum Biens à double usage de la DGE (SBDU) ;
- le séminaire "*contrôle des exportations*" de la Direction Générale de l'Armement ;
- le Forum Douane-Entreprises ;
- le Comité de suivi de la politique commerciale du Quai d'Orsay.

Actions réglementaires

- Rédaction d'une **position** sur le BREXIT : période de transition et futures relations commerciales UE-UK remise en mars 2018 à l'occasion d'un rendez-vous avec la **DG Entreprises et la DG Trésor** ;
- Rédaction d'une position concernant la révision du règlement communautaire sur le contrôle des exportations des biens à double usage : la FIEEC a émis de vives réserves quant au nouveau texte. Cette position a été défendue auprès du Service des Biens à Double Usage (SBDU) du Ministère de l'Économie et des Finances et du pouvoir exécutif.

Nouveau Président - Commission Internationale

Bertrand RAGER a été désigné Président de la Commission Internationale de la FIEEC et prendra ses fonctions à compter du **14 juin 2018**, date de la prochaine réunion de la Commission.
Avocat depuis 1991, Bertrand RAGER a une longue expérience de conseil auprès de sociétés de nombreux pays opérant à l'international. Il est également membre de *think tanks* douaniers anglais et allemand, de l'*International Network of Customs Universities*, ainsi que du SIEPS et de la FIEEC.

PROSPECTIVES 2018

Deux réunions de la Commission internationale de la FIEEC sont prévues le **14 juin et le 9 octobre 2018**. Les sujets phares de l'année 2018 restent les négociations avec les britanniques sur les futures relations commerciales avec l'UE, la révision du règlement communautaire sur les biens à double usage ou encore le contrôle des investissements directs étrangers.

* Source INSEE

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Cercle des décideurs
Pierre-André de CHALENDAR
Président Directeur Général du groupe SAINT-GOBAIN

Cercle des décideurs
Gary SHAPIRO
Président du **Consumer Electronic Show de Las Vegas** ***(CES)***

Publication
Guide RSE Tome II

JUILLET 2017 ● ***OCTOBRE 2017*** ● ***NOVEMBRE 2017*** ● ***DÉCEMBRE 2017***

MARS 2018

Publication
Guide pratique « Règlement européen sur les données à caractère personnel»

Colloque
Données personnelles & RGPD en présence du Député Eric BOTHOREL

Déjeuner
Delphine GENY STEPHANN Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

Audition
Candidats à la Présidence de l'UIMM

UIMM
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Cercle des décideurs
Isabelle KOCHER
Directrice Générale d'ENGIE

JANVIER 2018

Cercle des décideurs
Jacques ASCHENBROICH
Directeur Général de VALEO

FÉVRIER 2018

Colloque sur le règlement européen relatif aux biens à double usage
FIEEC-SIEPS

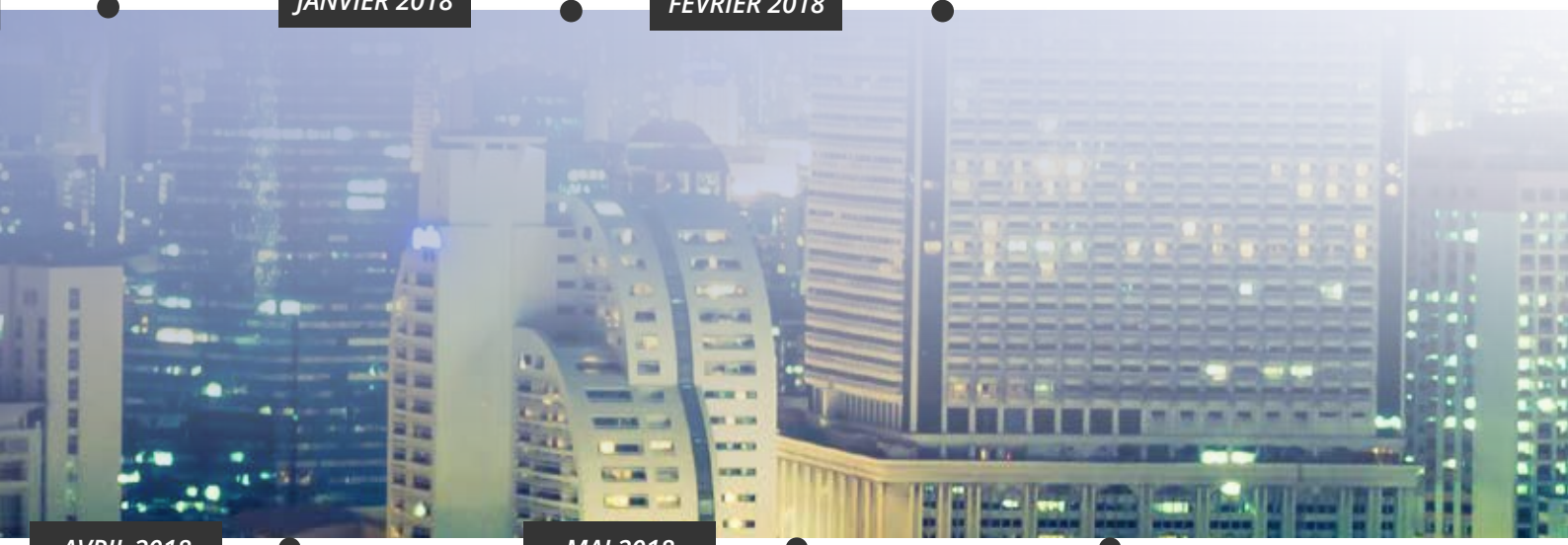

AVRIL 2018

Nomination
Benoît LAVIGNE
Délégué Général de la FIEEC

MAI 2018

Audition
Candidats à la Présidence du MEDEF

MEDEF

Colloque
CERTIF 2018

CERTIF 2018

Pour retrouver toutes les informations sur la Fédération, rendez-vous sur notre site internet : www.fieec.fr

Suivez l'actualité de la profession sur twitter : @FIEEC